

Section 32

Mondes anciens et médiévaux

Motion

Motion sur la participation des élus C du CoNRS aux Comites de visite de l'AERES.

La section 32, réunie en session d'automne, s'inquiète de l'information selon laquelle, pour l'examen de la vague D, les élus C du CoNRS ne pourraient participer aux comités d'experts de l'AERES qu'en tant qu'observateurs et ne pourraient donc ni prendre la parole lors de l'entretien avec les ingénieurs et techniciens de l'unité, ni apporter leur contribution à son évaluation. Cette perspective, si elle se confirmait, irait à l'encontre des usages du précédent quadriennal pendant lequel les élus C étaient membres à part entière des comités d'experts et pouvaient avoir avec les IT un dialogue indispensable pour s'informer en profondeur de la situation de ces derniers dans leur unité. Il serait paradoxal qu'au moment où de nombreuses voix s'élèvent pour demander une réforme profonde de l'AERES et une reconnaissance des missions du Comité national, les élus de ce dernier perdent le rôle qu'une bonne pratique leur avait permis de tenir.

Pierre Moret
Président de la section 32

Motion adoptée le 7 novembre 2012
21 votants : 21 oui, 0 abstention, non

Destinataires :

M. Alain Fuchs, Président du CNRS

M. Patrice Bourdelais, Directeur de l'institut des sciences humaines et sociales du CNRS

Mme. Françoise Le Mort, Directrice adjointe scientifique de l'Institut des sciences humaines et sociales du CNRS